

MÉDECINE DE GROUPE



Christine Filliat,
Marie Souvestre

Vetopole26
320, rue du Plateau-d'Ambel
26300 Châteauneuf-sur-Isère
vetopole26@orange.fr

0,05 CFC
par article lu

Utilisation de l'homéopathie et de la phytothérapie en médecine collective : résultats obtenus en élevage de volailles

Encore peu utilisées en médecine vétérinaire rurale, l'homéopathie et la phytothérapie montrent d'excellents résultats dans les filières organisées (porc, volailles). Leur mise en œuvre en médecine de groupe est possible, en association ou non avec l'allopathie.

Résumé

► En élevage de volailles, quel que soit le type de production, l'homéopathie et la phytothérapie sont utilisées depuis plus de 20 ans avec succès, en complément de l'allopathie. Un essai mené dans deux types d'élevage montre de bons résultats pour le rétablissement d'un équilibre microbien du tube

digestif avec la phytothérapie. Celle-ci est également prescrite pour maintenir l'équilibre parasitaire du tube digestif. L'homéopathie est utilisée sur le groupe considéré alors comme un individu, avec sa dynamique propre que le thérapeute doit bien connaître. Dans une étude de terrain, une spécialité homéopathique

administrée pour limiter le nervosisme et les phénomènes de picage a obtenu de bons résultats. Ces deux thérapeutiques sont utilisables en médecine de groupe. En production bovine, toutefois, les effectifs sont moindres et des individualités différentes existent, dont il convient de tenir compte.

a accompagné régulièrement les soins apportés aux animaux et aux hommes, jusqu'à l'avènement de la "chimie médicale" dans les années 1950, qui en a largement diminué l'utilisation.

L'homéopathie, remontant aux années 1850, est issue de l'esprit critique d'un médecin allemand, Samuel Hahnemann, inquiet du manque de rigueur dans l'emploi des drogues de l'époque (plantes, alchimie minérale) et de leurs effets délétères, voire mortels, sur les patients. Le concept de cette thérapeutique, détaillé plus loin, repose avant tout sur l'expérimentation des substances médicamenteuses alors disponibles sur des panels d'individus sélectionnés, afin d'en évaluer les effets et d'ajuster leur prescription (doses diluées jusqu'à l'infinitésimalité) pour sécuriser les prises et assurer l'innocuité.

Ces deux thérapeutiques ont donc plus d'antériorité que la chimie et, selon les préparations, couvrent largement les troubles pathologiques, puisque les matières premières à disposition, qu'il s'agisse des plantes ou de l'homéopathie, comptent des milliers d'échantillons. En effet, pour la fabrication des médicaments alternatifs, les matières premières sont issues du règne végétal, minéral, voire animal (par exemple *Apis mellifica*, l'abeille, utilisée en dilution homéopathique) [3].

Utilisées avec succès depuis déjà plus de 20 ans, l'homéopathie et la phytothérapie ont résolu des troubles pathologiques traditionnellement traités avec l'allopathie, et cela avec une durée de traitement identique (de 5 à 7 jours) et des retours aux performances dans les mêmes délais. Depuis la parution du plan ÉcoAntibio, d'autres approches thérapeutiques ont été plébiscitées et mises en lumière, afin de répondre à une démarche en élevage respectueuse des prescriptions allopathiques. Il est bon, néanmoins, de préciser que la pharmacopée alternative est bien antérieure en pratique à cet arrêté.

La phytothérapie, qui consiste en des préparations à base de plantes médicinales, remonte à la nuit des temps. Elle

GUIDE D'UTILISATION EN MÉDECINE DE GROUPE

L'emploi de la phytothérapie et de l'homéopathie en élevage de volailles doit s'appuyer sur la connaissance :
- de la dynamique des cheptels rationnels de grand format (de 500 à 90 000 volailles) ;

Conflit
d'intérêts

Aucun.

- du mode d'élevage : plein air ou claustration (cages) ;
- des spécificités physiologiques et pathologiques de ces oiseaux ;
- de la pharmacopée des plantes : la pharmacognosie est l'étude complète du végétal en vue de sa culture, de son uniformisation et de son utilisation à visée pharmaceutique ;
- de la prescription du médicament homéopathique, pour être en mesure de passer d'une démarche individuelle à celle d'un élevage en groupe.

De plus, la galénique doit être adaptée à une administration *via* l'eau ou l'aliment.

Passer de la prescription homéopathique individuelle à celle qui concerne un cheptel présente des avantages et des inconvénients. Si la probabilité d'observer davantage de signes cliniques désignant les remèdes à employer est plus grande, en revanche, les groupes représentent des masses vivantes importantes qui évoluent rapidement en cas d'atteinte, d'où la nécessité d'adapter les prescriptions malgré une maladie identique qui se répète (photos 1 et 2). Cette démarche peut être transposée en élevages bovin et caprin, dont les groupes sont moins importants. Toutefois, dans ces cheptels, il convient également de tenir compte des individualités émergentes.

PHYTOTHÉRAPIE

1. Principes d'utilisation en médecine collective

Les plantes médicinales et leurs actions sont répertoriées dans de nombreux ouvrages bibliographiques [1, 2]. Les préparations proposées en élevage sont soit des solutés hydroalcooliques, soit des extraits secs. Pour les plantes aromatiques, il s'agit d'huiles essentielles. Les maladies dans leur ensemble peuvent être appréhendées par ce type de préparations, y compris le parasitisme (coccidies, flagellés, helminthes), tout en respectant l'équilibre du vivant. Dans ce cas, l'éradication des parasites n'est pas recherchée, l'objectif étant d'atteindre un seuil tolérable qui n'impacte pas les résultats technico-économiques.

Tout comme en allopathie, le succès thérapeutique repose d'abord et avant tout sur l'établissement du diagnostic, puis sur la qualité de la préparation, qui doit, *a minima*, correspondre aux guides de pharmacopée classiques puisque, actuellement, il n'existe pas d'autorisation de mise sur le marché (AMM).

À l'échelle des cabinets vétérinaires, en raison de notre responsabilité envers le consommateur, mais également pour se différencier des produits en vente libre (y compris sur Internet), il est important d'exiger de nos fournisseurs un minimum de garanties telles que :

- des analyses chromatographiques pour identifier les chémotypes (pour le contrôle identitaire) ;
- une composition définie ;
- une traçabilité (numéro de lot et date limite d'utilisation optimale [DLUO]).

Selon le nombre de volailles à traiter et leur stade physiologique, le vétérinaire choisit la voie d'administration (eau, aliment, voie aérienne en pulvérisation ou brumisation) et le dosage.



1. En élevage de volailles, l'emploi de la phytothérapie et de l'homéopathie doit se fonder sur une connaissance de la dynamique des cheptels de grand format.

2. La probabilité d'observer des signes cliniques est plus grande dans ce mode d'élevage. Néanmoins, les groupes sont des masses vivantes avec une évolution rapide des maladies.

PHOTOS : M. SOUVESTRE

2. Maintien et/ou restauration de l'équilibre microbien du tube digestif

Traitement

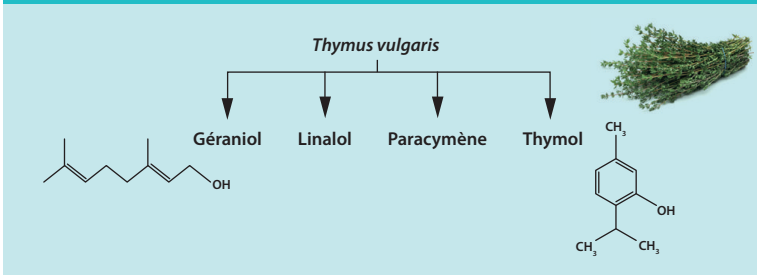
Un traitement restaure l'équilibre microbien du tube digestif dans des élevages qui présentent des diarrhées infectieuses à répétition. Il s'agit d'un mélange sélectif d'huiles essentielles de substances aromatiques et d'extraits secs d'origine végétale, sur un support alimentaire. Il contient notamment du thym, de la cannelle et du *Capsicum* (piment). Ce traitement a été mis en place dans deux élevages et différents indicateurs ont été relevés : pourcentage de ponte, mortalité et consommation alimentaire.

Les sept différents chémotypes de *Thymus vulgaris* sont les suivants : le thym à thymol, le thym à carvacrol, le thym à géraniol, le thym à linalol, le thym à paracymène, le thym à thujanol, le thym à α -terpinéol (figure 1). Le thym est connu pour ses différentes propriétés. Il est expectorant et spasmolytique bronchique, antiseptique, antibactérien et antifongique, spasmolytique léger, immunostimulant en mélange avec d'autres huiles essentielles. Il a également une action à visées vermifuge et vermicide. La cannelle, quant à elle, source importante de tanins concentrés, est connue pour son activité antiseptique, antibactérienne et antifongique. Le piment présente lui aussi des propriétés antibactériennes, antiseptiques et antioxydantes (figure 2).

Résultats en élevage

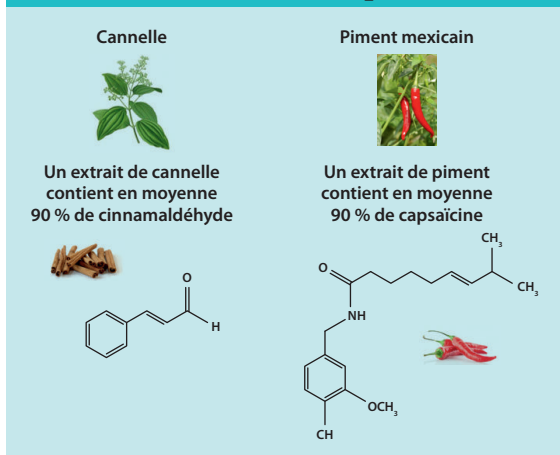
Ce traitement de stabilisation de l'équilibre du microbiote intestinal a été mis en place dans deux élevages.

FIGURE 1
Composition chimique du thym



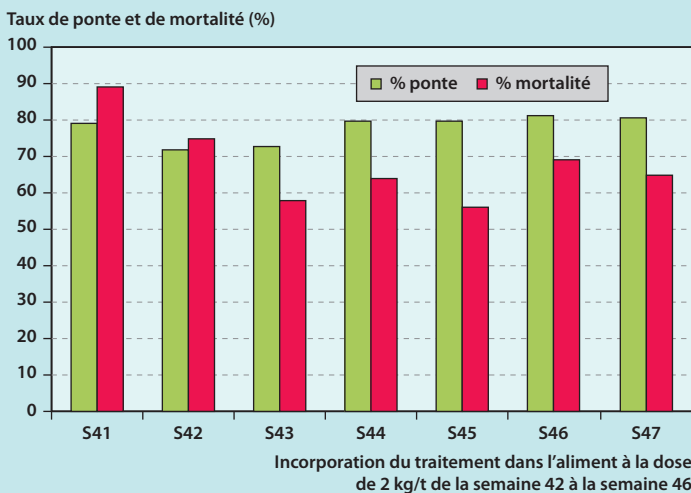
Le thym comporte sept chémotypes différents.

FIGURE 2
Composition chimique de la cannelle et du piment



La cannelle et le piment ont des propriétés antibactériennes et antiseptiques.

FIGURE 3
Effet du traitement à base d'huiles essentielles sur les taux de ponte et de mortalité dans un élevage biologique de 4 500 poudeuses



Le premier, un cheptel biologique de 4 500 poules pondeuses, présente des problèmes techniques (chute de ponte, œufs tachés de sang et déclassés, mortalité par colibacillose ascendante), du picage, une circulation du virus de la maladie de Marek. Le second, un cheptel de 20 634 poules pondeuses en cage, a des chiffres de ponte inférieurs aux normes. Le traitement est administré dans l'alimentation.

Dans l'élevage biologique, la ponte et la mortalité sont stabilisées à des taux acceptables (figure 3). Dans l'élevage en cage, à la suite de l'incorporation du traitement à base d'huiles essentielles, la ponte rentre dans les normes attendues pour la souche et le mode d'élevage (figure 4).

3. Maintien et/ou restauration de l'équilibre parasitaire du tube digestif

Un traitement à activité vermifuge contient un mélange sélectif de différentes substances aromatiques et apéritives d'origine végétale, d'huiles essentielles : fougère mâle, tanaisie, *Artemisia*, ail, thym, *Melaleuca*.

L'ail (*Allium sativum*) est principalement hypotenseur, hypolipémiant, hypoglycémiant, antibiotique-like, tonifiant, détoxifiant et vermifuge. L'isothiocyanate d'allyle est l'un de ses principes actifs (figure 5). À l'état frais, le bulbe contient de l'alliine (glucoïde soufré), de l'alliinase (enzyme) et des vitamines A, B et C. Si l'ail est écrasé ou pilé, l'alliinase transforme l'alliine en allicine, puis en disulfure de diallyle. Ce dernier a des propriétés anti-infectieuses, vermifuges, antiagrégantes plaquettaires et fibrinolytiques, et peut-être thyroestimulantes.

La tanaisie commune (*Tanacetum vulgare*) est une plante herbacée très commune en Europe. Les feuilles et les inflorescences séchées sont utilisées. L'huile essentielle extraite contient de la thuyone aux propriétés toniques, antispasmodiques, fébrifuges, vermifuges et insectifuges (figure 6).

Ce mélange d'huiles essentielles à activité vermifuge est utilisable à titre préventif dès la sortie sur parcours. Il est administré dans l'eau de boisson à raison de 2 ml/l/j pendant 48 heures tous les mois. Il l'est aussi de façon curative, dès le début des symptômes et après confirmation par autopsie. La dose est de 2 ml de traitement par litre d'eau pendant 48 heures, à réitérer 3 semaines plus tard. Il est actif sur les ascaris, les capillaires, les hétérakis et les taenias. Pour les poules pondeuses, il est recommandé de les traiter de manière préventive toutes les 8 semaines dès la sortie sur parcours.

HOMÉOPATHIE

1. Principes d'utilisation

Toute substance pharmacologiquement active provoque chez un individu sain et sensible un ensemble de symptômes, caractéristique de ce produit. L'étude de ces substances est la toxicologie. L'ensemble de ces signes est la pathogénésie.

L'homéopathie répond à deux principes de base [4]. Toute substance qui, administrée à un individu sain, a provoqué les mêmes symptômes que ceux observés chez le malade (principe de similitude) est à l'origine de la

disparition des signes cliniques chez le patient quand elle lui est prescrite à dose infinitésimale (principe d'infinitésimalité : il s'agit du médicament homéopathique)⁽¹⁾. En élevage de volailles, par les modes de production, il est possible de considérer que le cheptel est un individu, tant la sélection génétique a standardisé les volailles depuis les grands parentaux. Il s'agit presque de "clones génétiques". Il est beaucoup plus délicat de considérer un troupeau de bovins comme un individu car des individualités nettes apparaissent alors. En revanche, il peut exister un remède de fond de l'élevage concerné en regard de la maladie du moment. L'homéopathie est en mesure de répondre à l'ensemble des affections, à l'exception du parasitisme. Elle est aussi adaptée au traitement des troubles du comportement, tels que le nervosisme et le picage, avec les unitaires Gelsemium, Camomilla et Nux Vomica. En cas de comportement sexuel exacerbé, un sédatif homéopathique peut être administré. Il s'agit d'une préparation spécifique utilisée notamment sur des chapons en suivant un protocole particulier. La composition de cette préparation magistrale varie en fonction de la manifestation pathologique rencontrée en élevage.

2. Nervosisme en collectivité

Nous présentons ici un essai de terrain dont l'objectif est d'étudier l'efficacité de l'association homéopathique PVB Sédatif nerveux® dans la prévention et la lutte contre le nervosisme dans les élevages de poules pondeuses plein air et cages. Gelsemium, Ignatia, Chamomilla, Nux vomica et Argentum nitricum, présents dans la spécialité, sont autant de substances connues pour traiter l'anxiété, l'hyperactivité, l'agitation et le stress.

Critères d'observation

Des grilles d'évaluation et de notation permettent d'objectiver les différents critères :

- de nervosisme, d'agitation : sons perçus avant l'entrée dans le bâtiment ; distance à laquelle les poules se trouvent du visiteur à son entrée dans le bâtiment et après 2 minutes d'attente ; nombre d'envols de volailles lors de la traversée du bâtiment sur toute sa longueur par l'examineur ; suivi des poules derrière le visiteur ;
- de picage : picage des chaussures ; picage entre congénères ;
- d'emplumement : pourcentage de poules présentant des atteintes du plumage ; état de l'emplumement ;
- de lésions externes : nombre de volailles présentant des dommages externes dus au picage (sur 20 poules attrapées) ;
- de la mortalité par picage : nombre de poules mortes des conséquences du picage ;
- d'œufs déclassés pour œufs sanieux : pourcentage d'œufs sanieux sur le total des œufs déclassés.

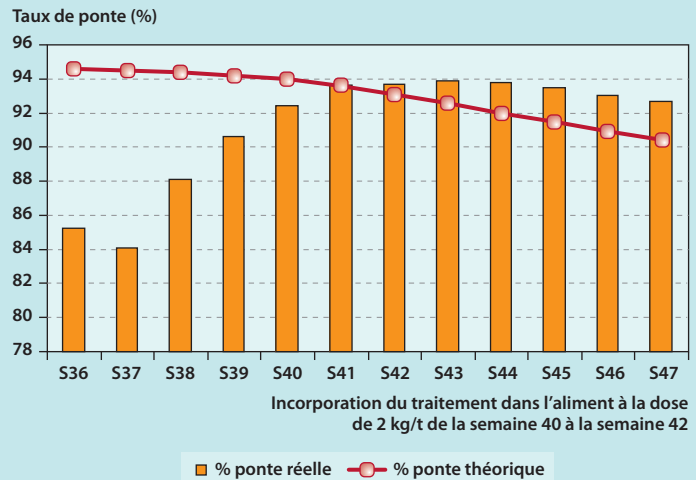
Le total des points obtenus par élevage et par visite permet d'évaluer l'efficacité des différentes substances. Le score maximal est de 33.

Critères de notation

Chaque critère choisi pour évaluer le stade de nervosité est gradué de 1 à 3, 3 correspondant au niveau de nervosité maximal. Onze critères sont retenus (ce qui explique

FIGURE 4

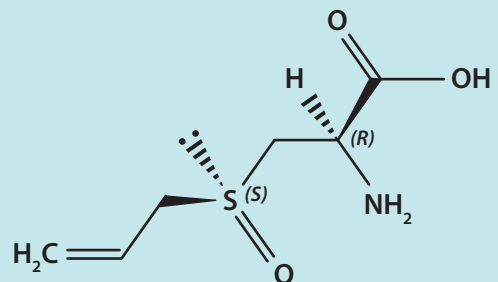
Effet du traitement à base d'huiles essentielles sur le taux de ponte dans un élevage de 20 634 pondeuses en cage



(1) Voir l'article "Fondements de l'homéopathie et principes d'utilisation en élevage bovin" de M.-N. Issautier, dans ce numéro.

FIGURE 5

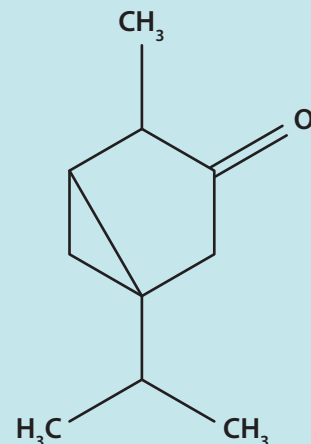
Formule chimique de l'ail



L'isothiocyanate d'allyle est l'un des principes actifs de l'ail (*Allium sativum*).

FIGURE 6

Formule chimique de la tanaisie commune



La thuyone est le principe actif majeur de la tanaisie.

3. Poules de 43 semaines qui présentent des lésions de picage autour du cloaque.

4. L'homéopathie est efficace pour atténuer les manifestations de picage.

PHOTOS : M. SOUVESTRE



TABLEAU 1
Score de nervosité dans les deux lots étudiés au cours du temps

ÂGE DES POULES	LOT 1 (TÉMOIN) POSE DE LUNETTES	LOT 2 (HOMÉOPATHIE)
33 semaines	3	4
34 semaines	4	3
35 semaines	2	2
36 semaines	4	4
37 semaines	4	4
38 semaines	4	4
39 semaines	7	7
40 semaines	7	7
41 semaines	9	9
42 semaines	7	7
43 semaines	8	8
44 semaines	7	8
45 semaines	9	9
46 semaines	9	9
47 semaines	6	4
TOTAL	90	89
Moyenne par semaine	6	5,9

un score maximal de 33). Des observations hebdomadaires sont réalisées par l'éleveur et le technicien. Deux coproscopies sont pratiquées par lot, l'une au début de l'essai et l'autre à la fin. Les coproscopies sont négatives dans les deux lots au début et à la fin de l'essai. Les données techniques du lot sont collectées (courbe de ponte, mortalité, poids des œufs). Le traitement est administré une fois par semaine pendant 4 semaines et est mis en place à l'âge de 33 semaines.

Protocole "nervosisme"

Cet essai a été mené chez un éleveur possédant 9 000 poules au sol dans deux bâtiments distincts (bâtiments 1 et 2). Le nervosisme est présent sur toutes les bandes, se manifestant habituellement par du picage entre congénères, une mortalité, des affections colibacillaires ascendantes et des œufs déclassés, avec un décrochage de la ponte à partir de la 22^e semaine (photos 3 et 4). Des lunettes sont posées à 33 semaines d'âge. Le bâtiment 2 est plus touché que le bâtiment 1.

Une préparation magistrale homéopathique (0,2 ml de PVB Sédatif nerveux® par litre d'eau) est administrée dans l'eau de boisson pendant 5 jours, puis 2 jours par semaine pendant 14 semaines.

Dans le bâtiment 1, qui est le local témoin pour l'étude, les poules ne reçoivent pas de traitement homéopathique, mais elles sont pourvues de lunettes à 33 semaines. Dans le bâtiment 2, le traitement homéopathique est instauré à l'âge de 33 semaines, sans pose de lunette.

Résultats

Des résultats similaires sont obtenus avec l'administration de la solution homéopathique et la pose des lunettes. Les scores de nervosité sont similaires dans les deux bâtiments au cours de l'étude (tableau 1). La production d'œufs est aussi la même dans les deux lots. En revanche, la mortalité

TABLEAU 2
Résultats de mortalité et technico-économiques des deux lots

	CUMUL DES ŒUFS PRODUITS	NOMBRE D'ŒUFS PAR POULE DÉPART	MORTALITÉ PAR SEMAINE
Lot 1, témoin, pose de lunettes	305 926	67,98	0,84 ‰
Lot 2, traitement homéopathique	304 760	67,72	0,64 ‰

Nombre d'œufs par poule départ : nombre d'œufs par rapport au nombre de poules livrées au départ (sans prise en compte de la mortalité)

Points forts

→ En production de volailles, l'homéopathie et la phytothérapie sont utilisées en tant que médecines complémentaires, et non comme des solutions alternatives stricto sensu.

→ Un bon homéopathe doit être un spécialiste de l'espèce concernée. En effet, dans la pratique homéopathique, l'interrogatoire et la sémiologie intègrent encore plus de critères d'évaluation que lors d'une consultation traditionnelle.

→ Il est possible de sortir l'homéopathie du cadre de la prescription strictement individuelle. En effet, depuis 20 ans, l'expérience montre qu'elle a toute sa place en médecine collective.

→ Le médicament homéopathique est universel. Aucune barrière d'espèce (y compris avec l'homme) n'existe. Le traitement adapté est choisi en ciblant l'espèce, l'individu, la symptomatologie ou la pathologie spécifique du cas considéré.



5. Les programmes préventifs maintiennent les animaux en bonne santé.

PHOTO : M. SOUVESTRE

ce cadre, les programmes préventifs sont à privilégier car ils tiennent compte des nécessités physiologiques et biologiques des animaux de production, mais aussi de leur environnement, tout en préservant les capacités réactionnelles organiques pour un retour à la santé (photo 5). ■

est plus importante dans le lot témoin (tableau 2). Cette différence s'explique par la manipulation des animaux lors de la pose des lunettes, qui représente une source importante de stress chez les oiseaux. Le traitement homéopathique permet donc d'éviter la pose des lunettes, pour la même efficacité sur la réduction de la nervosité.

Conclusion

Après plus de 20 ans de prescriptions de phytothérapie et d'homéopathie en cabinet, le bilan leur est favorable en médecine vétérinaire collective. En effet, il n'existe pas de limite dans leur utilisation, si le diagnostic et l'évaluation des causes sont établis en amont, c'est-à-dire en élevage de volailles, avant d'atteindre une morbidité de 20 % du lot et une mortalité de 5 %. Dans le cas contraire, le polymicrobisme d'élevage et la densité freinent la réponse thérapeutique dans le temps. D'où l'importance de se concentrer sur la sémiologie en élevage, afin de détecter les signes comportementaux ou pathognomoniques précoces de l'animal et du troupeau, témoignant d'un trouble pathologique.

Il est également important de considérer ces médecines comme complémentaires et associatives, qui ne doivent ni remplacer ni s'opposer à l'allopathie. Dans la pratique courante, il n'y a aucun inconvénient à traiter un animal successivement (ou simultanément) par une antibiothérapie, puis à l'aide d'une spécialité phytothérapique et/ou homéopathique selon la gravité du cas. Il existe même une synergie. Le propos n'est pas de substituer les médicaments, mais de proposer une autre démarche en élevage, dans laquelle l'animal est remis au centre du débat. Dans

Summary

Use of homeopathy and herbal medicine in group or collective medicine: results obtained on a poultry farm

► In poultry, regardless of the type of production, homeopathy and herbal medicine have been used successfully for over 20 years to complement allopathic medicine. A trial conducted in two types of animal production units shows good results for the restoration of the gut flora balance with herbal medicine. It is also used to maintain the parasitic balance in the gastro-intestinal tract. Homeopathy is used in a group but considered as an individual with its own dynamics that the therapist must know well. In a field study, a homeopathic remedy administered to reduce nervousness and pecking phenomena achieved good results. These two therapies are utilisable for group animal production. In beef cattle production, however, the effects were found to be lower and the different individual personalities of the animals should be taken into account.

Keywords

Homeopathy, phytotherapy, aromatherapy, collective medicine, group medicine, poultry, antiparasitics, microbial balance, pecking, nervousness.

Références

1. Grosmond G. Santé animale et médecine alternative. Éd. France Agricole. 2013:270p.
2. Labre P. Médecine naturelle en élevage. T. 2 : Phytothérapie et aromathérapie chez les ruminants et le cheval. Éd. France Agricole. 2007:352p.
3. Milleman J. Matière médicale homéopathique vétérinaire. Éd. Similia. 1999:528p.
4. Quiquandon H. Homéopathie vétérinaire. Éd. du Point Vétérinaire. Coll. Médecine vétérinaire. 1999:744p.